

Déclaration Statutaire

Je, Vollant, Jocelyn, ■■■■■■■■, Pessamit, 1980-■■■■■
(Nom, prénom, adresse, date de naissance)

Je déclare solennellement que,

Je vais parler du centre de détention de Baie-Comeau plus précisément des services là-bas. Durant le mois de juin et juillet 2014 j'ai été incarcéré durant 1 mois et durant ce temps, je dormais par terre et pourtant j'avais remarqué qu'il restait des lits. Les gardiens ne voulaient pas que je dorme sur un lit. Il y a un des gardiens qui arrivait d'un congé, celui-là était plus gentil que les autres envers les autochtones. Je ne souviens pas du nom de ce gentil gardien, celui-ci était plus humains envers les autochtones que les autres, il n'était pas content de constater que je dormais par terre. Il a ouvert ma cellule pour me dire d'aller dormir sur un lit que ce serait plus confortable que de dormir par terre. Je crois qu'il a avisé son supérieur de ça et les autres gardiens ont été rencontrés. Le gardien disait que les autochtones ont assez subi de la maltraitance il n'était pas content.

Q. As-tu demandé à dormir sur un lit au début de ton emprisonnement?

R. Oui, ils m'ont dit qu'il y avait pas de lits de disponible pourtant j'avais bien vu qu'il y en avait et je leur disais que j'avais vu au moins dix lits lorsque je suis passé devant des cellules tantôt ils mont répondu que ces lits n'étaient pas bon.

Q. De la première journée jusqu'à la fin de ton incarcération c'est en tout 1 mois? Tu dormais par terre durant tout ce temps?

R. Seulement dans la dernière semaine je dormais sur un lit, le gardien avait dit que les autochtones avaient étaient toujours maltraités partout il disait que c'était assez, il n'était vraiment pas content.

J'étais seul dans ma cellule avec un lit, d'après moi ils devaient être au courant que je m'en allais bientôt pour rentrer en thérapie selon le gentil gardien c'était peut-être pour ça que j'ai été autorisé à

Signature du déclarant _____

Déclaré devant moi, _____

À _____ le _____

dormir sur un lit. J'avais tellement mal au niveau du dos à force de dormir par terre avec sur un matelas assez mince.

Q. Durant le mois où tu as été incarcéré as-tu remarqué autre chose?

R. Oui, il y a des gardiens qui aiment pas les autochtones ils nous répondaient souvent avec arrogance et aussi il y a certaines personnes, des blancs qui ne veulent pas que nous parlions notre langue, il y avait un gars de Uashat qui se défendait en disant qu'il y avait pas d'ordre à recevoir de personne lorsqu'il s'agissait de parler dans sa langue en répondant aussi que ses ancêtres étaient là bien avant les blancs. Un gardien s'en ai mêlé en lui disant 'Tu vas parler en français ici lorsque tu veux parler sinon ferme ta gueule!' disait ce gardien.

Q. Comment tu t'es senti durant que tu étais en prison? Comment trouvais-tu les services là-bas?

R. Moi je trouve qu'en étant dans une réserve là où le gouvernement nous a mis nous sommes déjà enfermés, imagine en prison tu file mal encore moins bien en dedans et les services on ne les reçoit pas au même niveau que les blancs.

Q. Avais-tu été déjà emprisonné auparavant?

R. Non c'était la première fois. Concernant les services en prison il y a un infirmier qu'on peut consulter comme par exemple pour avoir du tylenol pour un mal de tête, comme dans mon cas mais, pour moi ça a pris 1 semaine avant de pouvoir voir l'infirmier tandis qu'un blanc qui a fait la demande a immédiatement pu voir l'infirmier dans la même journée.

Q. Ce que tu as remarqué c'est lorsqu'un autochtone fait des demandes pour des services ça traîne beaucoup?

R. Oui, c'est ce que j'ai constaté j'ai aussi vu que des détenus pouvaient travailler mais, la sale job reviens toujours aux autochtones. Il y avait beaucoup d'autochtones durant mon séjour là-bas. J'étais avec un autre autochtone dans le secteur que j'étais c'est divisé par section selon les comportements des individus soit du plus tranquille au moins tranquille. Il y avait aussi un jeune autochtone de Pessamit qui avait un comportement bizarre il avait un comportement anormal ou un problème psychologique quelques chose comme ça celui-ci se cognait la tête sur la porte de sa cellule durant toute la nuit et criait personne ne s'occupait de lui et avait des souliers tellement petits je crois qu'il avait pas de linge on aurait dit que les gardiens avaient du mépris pour lui les gardiens auraient pu lui

X

Enquêteur

X

Déclarant

fournir des souliers plus approprié pour une question de dignité c'est pas à cause que nous sommes des autochtones et que nous sommes incarcéré que nous n'avons pas droit au respect. Le jeune homme en question avait des chaines autour du cou, aux mains ainsi qu'aux pieds pourtant il n'a pas commis de meurtre à ce que je sache. Ça m'a beaucoup troublé que personne s'en occupe et de la manière qu'il était traité jamais je n'aurais pensé voir ça je pensais que ça se voyait que dans les films. Lorsque ce jeune criait les gardiens lui répondaient de fermer sa gueule.

Q. As-tu quelque chose à ajouter?

R. Non je voulais surtout dénoncé ce que j'ai vu et vécu à la prison de Baie-Comeau.

La présente déclaration statutaire a été présentée par : téléphone

courriel courrier en personne à monsieur/madame

Jacelyn Vallant qui nous confirme

que son contenu correspond bel et bien à ce qu'il/qu'elle nous a rapporté(e) en date du 8-08- 2018.

Signature du déclarant :  A.A.

Date : 5-09-2018

X _____

Enquêteur

X _____

Déclarant